Bimensuel
socialiste
féministe
écologiste

solidaritéS

472
27 11 2026
4 fr. / 4 €

Éducation 4
Les enfants, premières victimes des politiques d'austérité

Vaud 6
Victoire d'étape contre la colonisation de la Palestine

Monde du travail 7
La grève est légale. Pas les menaces!

International 14
Sahara occidental: sous la plage, la colonisation



Édito

IAPOCALYPSE ?!

Le 8 septembre dernier, Jacob Coxon démissionnait avec fracas d'Anthropic, l'entreprise qui développe et commercialise le modèle d'intelligence artificielle (IA) Claude. Face au développement fulgurant de cette technologie, l'ingénieur de 27 ans affirme qu'*« aucune autre activité humaine ne présente un tel niveau de danger »* pour notre espèce. Selon lui, les dirigeant·es du secteur *« croient sincèrement qu'elle [l'IA] pourrait tous nous tuer d'ici la fin de la décennie »* mais ne feraient rien pour empêcher que cela arrive.

La démission de Coxon n'est pas la première à reposer sur ce motif, mais sa médiatisation retentissante à l'échelle internationale a renforcé les inquiétudes vis-à-vis de l'intelligence artificielle.

Face à ces alertes, deux interprétations s'opposent. Certain-es considèrent que les insiders qui les formulent annoncent une catastrophe réelle, dont l'imminence justifierait des mesures politiques exceptionnelles pour freiner le développement comme le déploiement de l'IA. D'autres, plus cyniques, considèrent au contraire que leurs avertissements ne seraient qu'une forme de marketing. Il s'agirait alors d'une manière de présenter l'IA comme une technologie →

En mouvement 3
CAPITALISME T'ES FOUTU, LA JEUNESSE EST DANS LA RUE!

si puissante qu'elle pourrait même détruire l'humanité. Cette démonstration de puissance aurait ainsi pour fonction de prolonger les investissements colossaux dans l'IA.

Ainsi cadré, le débat médiatique a beaucoup tourné autour de la question de la sincérité des alertes. Pourtant, la perspective d'une technologie si puissante qu'elle serait susceptible de fonder une révolution futuriste et celle d'une catastrophe technologique mondiale qui se profilerait ont un point commun absolument fondamental : elles consacrent la technologie comme moteur de l'histoire.

Dans les deux cas, les transformations sociales et écologiques qui se profilent sont essentiellement déduites des capacités prêtées à l'IA. Les rapports sociaux passent au second plan, comme s'ils étaient subordonnés au développement technique lui-même alors qu'ils en sont le fondement.

Le principe même de la régulation d'une technologie aux effets sociaux et écologiques aussi importants ne devrait pas faire débat. Avec l'IA, la véritable question est plutôt celle des conditions de cette régulation : est-il possible de ralentir ou de détourner une course technologique lorsque des masses de capital aussi importantes s'y engouffrent ? C'est là que l'apocalypse technologique, promise ou redoutée, masque une dynamique bien présente. En effet, la question n'est peut-être pas seulement de savoir ce que l'IA pourrait faire à l'humanité de manière générale, mais de comprendre ce que le capitalisme est déjà en train de faire avec l'IA.

Trois articles de ce numéro permettent d'approfondir ces interrogations sous différents angles. Un entretien avec Guillaume Martres du collectif PauseAI aborde les risques existentiels liés au développement de l'IA et les possibilités de sa régulation. Ensuite, un panorama global de l'économie politique de l'IA fait l'objet d'un entretien avec Gaia Valenti. Enfin, les résistances concrètes au déploiement matériel de cette technologie sont au cœur d'un article de José Sanchez.

Antoine Dubiau ■

AGENDA

Genève

MA 8 **DÉC**
MANIFESTATION CONTRE L'AUSTÉRITÉ
18 h Place de Neuve
Org.: Coalition contre l'austérité

SA 12 **DÉC**
RASSEMBLEMENT CONTRE LES COUPES DE LA VILLE DE GENÈVE
13 h³⁰ Hôtel de ville

JE 17 **DÉC**
RASSEMBLEMENT À L'OCCASION DU BUDGET CANTONAL
Orchestre, stands…
17 h Promenade de la Treille

Neuchâtel

MA 8 **DÉC**
ÉCOSOCIALISME OU BARBARIE, LES LUTTES SONT DEVANT NOUS
Conférence-débat avec Henri Vuilliomenet
20 h ABC, La Chaux-de-Fonds

MA 1er **DÉC**
CHAUSSURES ROUGES
Vernissage de l'exposition et action de dénonciation des féminicides
18 h³⁰ Péristyle de l'Hôtel-de-Ville

Vaud

SA 28 **NOV**
STANDS DE CAMPAGNE
Contre la hausse de la TVA et les exportations d'armes. Venez dire coucou !
10 h – 14 h Place du 14-Juin, Lausanne

SA 5 **DÉC**
MANIFESTATION CONTRE LE RACISME D'ÉTAT ET LES VIOLENCES POLICIÈRES
Lausanne (horaire et lieu à déterminer)

LU 14 **DÉC**
BILAN STRATÉGIQUE DES MOUVEMENTS ÉCOLOGISTES : QUELS PERSPECTIVES ÉCOSOCIALISTES ?
Table ronde avec Collectif dioxine-vietnam, Contre-attaque et autnomie, Ex-Grève du climat, Objectif climat, solidaritéS, Solidarité & Écologie
18 h Lausanne (lieu à déterminer)
Org.: solidaritéS & Pas d'étés à 50°C !

Notez la date

VE 11 → **DI 13 MAI 2027**
UNIVERSITÉ DE PRINTEMPS DE SOLIDARITÉS
Lac Noir, Fribourg

Impressum

Éditeur
Journal solidaritéS
Case postale 2089
1211 Genève 2
T +41 22 740 07 40
E journal@solidarites.ch
W solidarites.ch/journal

Tirage
5 000 exemplaires
17 nos par an

Comité éditorial
Nadia Badaoui
Clément Bindschaedler
Timothé Chételat
Antoine Dubiau
José Sanchez
Léa Schlter
Léon Volet

Relecture
Iuna Allioux
Pierre Conscience
Nathalie Delbrouck
Anouk Essyad
Laura Gönczy

Maquette et mise en page
Niels Wehrspann

Couverture
Niels Wehrspann / DR
Dominique Matthey
Pierre Raboud

Abonnements

	fr.
Annuel	80
Étudiant·es, chômeurs·euses, AVS/AI…	40
Soutien	150
3 mois à l'essai	Gratuit !

▶ Pour payer : CCP 17-216950-1
IBAN CH28 0900 0000 1721 6950 1
Demandes d'abonnement et changements d'adresse : abos@solidarites.ch

Contacts régionaux du mouvement

Genève
25, rue des Gares
Case postale 2089
1211 Genève 2
T +41 22 740 07 40
E info@solidarites.ch
W solidarites.ch/geneve

Neuchâtel
Case postale 3105
2001 Neuchâtel
T +41 79 473 83 81
E ne@solidarites.ch
W solidarites.ch/ne

Vaud
5 place Chauderon
1003 Lausanne
T +41 79 402 28 74
E vaud@solidarites.ch
W solidarites.ch/vaud

OFFREZ UN ABO!

Vous appréciez notre journal ? Vous désirez nous aider à élargir sa diffusion ? Il y a des chances que vous croisiez des ami·es ou des membres de votre famille cette fin d'année ?

Nous avons pensé à vous ! Remplissez le formulaire sur notre site (page abonnement, accessible via ce QR-code) et nous vous enverrons une belle carte cadeau spécialement réalisée et imprimée en linogravure par un collectif lausannois !



AVEZ-VOUS BIEN PAYÉ VOTRE ABONNEMENT?

Votre journal a besoin de vous ! Merci de vous assurer que votre abonnement pour l'année est bien réglé !
→ Sur notre site : solidarites.ch/abonnements
→ Par Twint, en scannant ce QR code



François Graf / Strates

Manifestation contre la militarisation et l'austérité, Lausanne, 20 novembre 2026

National En mouvement Austérité Armée

CAPITALISME T'ES FOUTU, LA JEUNESSE EST DANS LA RUE!

La jeunesse s'est mobilisée contre la militarisation dans toute l'Europe, ce vendredi 20 novembre. En Suisse, la coalition s'est jointe aux luttes contre l'austérité. Si des nombreux défis se posent, notamment quant à la coordination avec les syndicats, la mobilisation importante revigore le mouvement social et annonce de nouvelles perspectives.

Le 20 novembre était annoncé comme une mobilisation de la jeunesse contre la militarisation à travers l'Europe. Le mouvement décentralisé a annoncé la mobilisation de plus d'un million de personnes dans 25 pays et 400 villes, derrière le slogan « *Fight for our Future, not Their Wars* » *(Luttons pour notre avenir, pas pour leurs guerres)*.

La Gen Zuisse en grève

En Suisse, plus de 65 établissements de formation post-obligatoire étaient en grève, dont deux tiers des universités et un quart des gymnases. Dans un communiqué, le mouvement revendique plus de 40 000 personnes descendues dans les rues de huit villes suisses.

Dans les villes romandes, plusieurs gymnases, hautes écoles et universités ont été bloquées plus ou moins totalement. Les jeunes mobilisé·exs ont organisé des conférences, projections, ateliers et tables rondes. Dans les trois villes, les manifestations et rassemblements se sont poursuivis par des cortèges non-déclarés.

En Suisse alémanique et italophone, les manifestations ont rassemblé plusieurs milliers de personnes : 1000 à Bâle, 3000 à Berne, 5000 à Zurich et 2000 à Bellinzone. Avec des grèves dans des lycées, comme à Berne et Bienne, une mobilisation contre l'austérité commence à prendre forme.

Ensemble pour un futur digne

Plaçant le droit à un avenir digne au cœur de ses préoccupations, le manifeste international demande notamment la fin des politiques de militarisation, la justice climatique et sociale ou encore la solidarité avec les peuples opprimés, à commencer par le peuple palestinien.

En Suisse, la coalition s'est donc logiquement emparée de la question de l'austérité, convergeant avec les mouvements en cours à Genève, Neuchâtel et Vaud. La convergence semble logique : les projets de budgets pour l'année 2027 se font concurrence dans le démantèlement des services publics, en particulier dans l'éducation, le social et la santé.

Malgré ces luttes conjointes, la FSF, syndicat vaudois qui représente entre autres les fonctionnaires de police et une grande partie des travailleur·ses de l'enseignement, a refusé de s'associer au mouvement de la jeunesse. Les raisons ? Le syndicat ne soutient pas toutes les revendications et craint des troubles à l'ordre. Malgré cela, ce ne sont pas moins de 20 000 personnes qui ont pris la rue, SUD et le SSP ayant appelé à soutenir la mobilisation de la jeunesse et à défendre le droit de grève, attaqué par le Conseil d'État.

Que ce soit à Neuchâtel, Genève ou Lausanne, la jeunesse s'est montrée déterminée face à l'austérité. Les slogans et symboles qui ont marqué les mobilisations confirment également la sensibilité de cette génération aux enjeux antifascistes et internationalistes, formée par les mobilisations écologistes, féministes et en soutien à la libération de la Palestine.

Élargir par-delà les apprenant·es

La coalition internationale a annoncé que le 20 novembre n'était que le début de la mobilisation. Si la situation très différente d'un pays à l'autre rend l'organisation d'une mobilisation internationale difficile à court terme, la grève de la jeunesse a localement permis l'émergence rapide de nouveaux espaces politiques.

En Suisse, la jeunesse s'organise enfin dès la sortie de l'école obligatoire. La coalition Gymnases en lutte dans le Canton de Vaud (voir notre article dans le nº 471) ou la Coalition apprentissage portent des revendications propres aux conditions de formation et d'emploi, mais se positionnent aussi sur l'international ou la répartition des richesses. En se joignant au mouvement de lutte contre l'austérité, ces espaces de politisation de la jeunesse obligent les syndicats à se positionner sur des sujets dépassant le simple cadre des négociations salariales.

Toutefois, entraîner les travailleur·euses dans la grève est un défi. En particulier, la paix du travail paralyse les mobilisations autour du respect ou non des conventions collectives de travail. Afin de faire converger les revendications syndicales avec le mouvement de la jeunesse, il est d'autant plus nécessaire de militer dans les syndicats pour en renforcer leur combativité.

Enfin, en ces temps d'austérité, le fédéralisme nous contraint à lutter contre des budgets austéritaires aux niveaux cantonal et national, demandant donc un engagement double. La question se pose donc de la capacité à construire une mobilisation nationale coordonnée dans la durée. Si la mobilisation en Suisse alémanique est très encourageante quant à la structuration d'un mouvement national contre l'austérité, les forces sont pour l'instant bien moins nombreuses qu'en Suisse romande – où la coalition Grève de la jeunesse maintient la mobilisation malgré la répression policière.

Timothé Chételat ■

Éducation Austérité Fribourg Féminisme Vers la grève

LES ENFANTS, PREMIÈRES VICTIMES DES POLITIQUES D'AUSTÉRITÉ

Les services de l'enfance du canton de Fribourg sont particulièrement touchés par les politiques d'austérité de ces dernières années. Se mobilisant pour la grève, Neuza Ferreira, intervenante en protection de l'enfance et membre du SSP Fribourg, nous livre son témoignage sur l'effet des coupes budgétaires sur le travail du care et les premier·es concerné·es : les enfants.

À Fribourg, le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) est un département essentiel au sein duquel les enfants sont accompagné·es, suivi·es et protégé·es en cas de violences intrafamiliales, de maltraitances, de violences physiques et/ou psychiques. Secteur important du travail du care et du travail reproductif, sa prise en charge est majoritairement effectuée par des femmes et non-hommes cis.

Se mobilisant régulièrement, notamment par une grève de trois jours en novembre 2023 qui avait permis d'ouvrir des négociations. En 2025, le Conseil d'État annonçait un plan d'économies de 405 millions d'ici à 2027, touchant tous les secteurs des services publics. Les services de l'enfance du canton de Fribourg sont particulièrement touchés par ces politiques d'austérité.

Peux-tu nous faire un petit état des lieux des services de l'enfance dans le canton de Fribourg et comment ils sont touché·es par les politiques d'austérité ?

Les services de protection de l'enfance dans le canton de Fribourg font face depuis plusieurs années à une augmentation constante des besoins. Les situations sont plus complexes, les difficultés familiales plus marquées, la précarité financière met beaucoup de pression sur les familles, les problématiques de santé mentale sont plus fréquentes et l'accès aux soins plus difficile. De plus, les interventions nécessitent davantage de coordination entre les différents partenaires.

Dans le même temps, les politiques d'austérité nous imposent des restrictions budgétaires, des limitations d'effectifs et une pression accrue sur nos services. Cette contradiction entre l'augmentation des besoins et la limitation des moyens crée aujourd'hui de fortes tensions sur le terrain.

Comment les enfants sont-iels impacté·es par ces mesures d'austérité ?

Les enfants sont les premier·es touché·es par le manque de moyens. Concrètement, cela se traduit par des délais de prise en charge plus longs, moins de disponibilité pour le suivi des situations, davantage de changements d'intervenant·es en raison du turnover et une difficulté croissante à développer un accompagnement individualisé. À cela s'ajoutent les absences liées aux arrêts maladie et aux burnouts touchant l'ensemble des acteur·ices du réseau, qui peuvent parfois laisser certains enfants sans suivi pendant plusieurs mois.

Lorsque les professionnel·les doivent gérer un nombre excessif de situations, iels disposent de moins de temps pour la prévention, l'écoute et le travail de proximité avec les familles. Le risque est alors d'intervenir plus tardivement, lorsque les difficultés se sont déjà aggravées et que la souffrance s'est installée et cristallisée depuis longtemps.

À terme, cette situation peut entraîner une dégradation de la qualité de l'accompagnement et avoir des conséquences importantes sur le développement, la sécurité et le bien-être des enfants concernés. Le temps est d'autant plus précieux pendant les années charnières du développement de l'enfant.

Nous constatons également que le manque de ressources et de temps d'intervention ne permet pas toujours de recueillir l'avis éclairé des enfants ni de leur expliquer les décisions prises en leur faveur. L'enfant, qui doit être sujet de droit, risque alors de devenir un simple objet de protection que l'on n'a plus le temps de consulter ni d'informer correctement. C'est une réalité particulièrement préoccupante. Lorsque les moyens nécessaires à un accompagnement digne et respectueux des droits de l'enfant ne sont plus réunis, le système lui-même peut produire des formes de maltraitance institutionnelle, malgré l'engagement et la bonne volonté des professionnel·les.

Quelles sont les conséquences pour les employé·es ?

Cette maltraitance institutionnelle a également des répercussions sur les profesionnel·les du secteur. Celleux-ci sont confronté·es à une charge de travail de plus en plus importante. Iels doivent traiter davantage de dossiers, répondre à un nombre croissant d'exigences administratives et faire face à des situations humaines particulièrement lourdes. Beaucoup ont le sentiment de ne plus pouvoir exercer leur métier dans les conditions qu'iels jugent nécessaires pour garantir un accompagnement de qualité.

Nous sommes en permanence confronté·es à un sentiment d'échec face à l'ampleur des besoins et au manque de ressources disponibles. Nous sommes souvent le dernier filet de sécurité dans un réseau saturé, tout en constituant la première ligne de réponse pour les familles et les enfants que nous accompagnons. Nous sommes ainsi amené·es à recevoir une grande partie de la détresse, de la souffrance et de la frustration de la population que nous devions protéger.

Cette réalité génère du stress, de l'épuisement professionnel, des arrêts maladie ainsi que des difficultés de recrutement et de fidélisation du personnel. Les équipes passent une part importante de leur temps à gérer l'urgence plutôt qu'à construire des interventions durables fondées sur l'écoute des besoins de l'enfant.



Les employé·es du Service de l'enfance et de la jeunesse de Fribourg (SEJ) avaient fait une grève de trois jours en 2023 pour exiger du Conseil d'État des mesures pour lutter contre la surcharge de travail.

Eric Roset

À cela s'ajoute un phénomène de « burn-outs en cascade ». Lorsqu'un·e collègue est en arrêt maladie, la charge de travail est souvent répartie entre les autres membres de l'équipe. Certain·es professionnel·les voient ainsi leur nombre de situations doubler temporairement, avec un risque important d'épuisement à leur tour.

Enfin, l'ensemble du réseau est aujourd'hui sous pression. Les intervenant·es en protection de l'enfance se retrouvent souvent à devoir compenser les manques des autres dispositifs sans disposer nécessairement de la formation adéquate : tantôt psychologue, tantôt juriste, tantôt éducateur·ice ou médiateur·ice. Une seule personne ne peut porter durablement autant de rôles différents. Le partage des compétences, la complémentarité des métiers et le travail interdisciplinaire sont indispensables à une prise en charge de qualité. Personne ne devrait tout porter seul·e.

Pourquoi y a-t-il une forte dimension féministe dans ces enjeux ?

Les métiers de l'enfance, du social et de l'éducation, autrement dit les métiers du care, sont encore aujourd'hui très majoritairement exercés par des femmes. Historiquement, ces professions ont été moins valorisées que d'autres secteurs alors qu'elles impliquent des responsabilités considérables et jouent un rôle fondamental dans la cohésion sociale.

À cela s'ajoute le fait que la protection de l'enfance est encore largement perçue comme une activité « naturellement féminine ». Comme si accompagner des enfants relevait d'une prédisposition des femmes plutôt que d'une expertise acquise au travers d'une formation exigeante et d'une expérience professionnelle spécialisée. Cette perception contribue à une forme de dévalorisation du métier et participe probablement au maintien de niveaux de rémunération qui ne correspondent pas aux responsabilités importantes portées quotidiennement par les professionnelles de la protection de l'enfance.

Par ailleurs, lorsque l'accès aux prestations de soutien devient plus difficile, ce sont les mères qui paient majoritairement le prix fort car ce sont elles qui assument de manière disproportionnée la prise en charge des enfants.

Défendre les services de l'enfance, c'est donc aussi défendre la reconnaissance des métiers du care, lutter contre les inégalités de genre et garantir que les besoins fondamentaux des enfants ne reposent pas uniquement sur le travail souvent invisible des femmes. Lorsqu'on réduit les moyens alloués à ces services, ce sont principalement des travailleuses qui voient leurs conditions de travail se dégrader.

Je constate également l'importance du travail de care que nous réalisons entre collègues. Dans nos fonctions, nous faisons face quotidiennement à des situations dramatiques, parfois traumatiques. Nous prenons soin les un·es des autres, entre deux rendez-vous, dans les couloirs ou les bureaux, faute de moyens suffisants pour préserver notre santé mentale. C'est pourquoi nous revendiquons notamment un accès systématique et gratuit à un accompagnement psychologique individuel dans le cadre de l'exercice de notre profession. La nature même de notre travail, notamment le secret professionnel et le devoir de réserve, peut contribuer à une certaine forme d'isolement. Nous disposons parfois de trop peu d'espaces pour déposer ce que nous vivons professionnellement et nous sommes régulièrement confronté·es à l'incompréhension ou à la colère suscitée par un métier largement méconnu du grand public.

Quelle a été votre réaction face aux mesures d'austérité ?

Nous avons refusé de considérer les coupes annoncées comme une fatalité. Nous nous sommes organisé·es collectivement à travers le Syndicat des services publics afin de rendre visibles les conséquences concrètes des politiques d'austérité sur les enfants, les familles et les professionnel·les. Nous avons organisé des assemblées du personnel, des actions publiques, des prises de position dans les médias et nous avons fait grève au SEJ en 2023. Nous avons également participé à un forum de la protection de l'enfance organisé en septembre 2025 avec nos collègues romands.

Plus récemment, nous avons contribué à la création de la « Plateforme 0–25 » dans le canton de Fribourg, qui rassemble des professionnel·les des domaines du social, de la santé et de la formation. Cette plateforme vise à mettre en commun les expériences de terrain, à documenter les difficultés rencontrées et à porter des revendications communes. Notre objectif est de rappeler que les dépenses consacrées à l'enfance ne constituent pas un coût mais un investissement dans l'avenir.

Aujourd'hui, nous estimons que la protection de l'enfance doit constituer une priorité politique absolue au niveau national, ceci de manière urgente. Les économies réalisées dans ces secteurs produiront des coûts humains, sociaux et financiers beaucoup plus importants demain. Investir dans l'enfance, c'est investir dans l'ensemble de la société. Les enfants ne votent pas, mais sont les premiers à subir les décisions politiques d'austérité.

Propos recueillis par le GTFQ de solidaritéS Vaud ■

Vaud International Israël Palestine

VICTOIRE D'ÉTAPE CONTRE LES INVESTISSEMENTS LIÉS À LA COLONISATION DE LA PALESTINE

Mise sous pression, la société d'assurances qui gère le 2e pilier des employé·es de l'État de Vaud a annoncé qu'elle allait désinvestir de la dette d'État israélienne et appliquer des critères plus stricts vis-à-vis des droits humains. Une victoire d'étape qui ne doit pas faire oublier les investissements encore massifs des secteurs public et privé et l'urgence absolue de la situation à Gaza.

À la suite de la mobilisation des syndicats SSP et SIT et du collectif BDS, la CPEG (Caisse de pension publique de l'État de Genève) a annoncé se défaire de ses obligations d'État israéliennes en juillet 2025. À la même période, dans le canton de Vaud, Retraites populaires indiquait que la Caisse de pensions de l'État de Vaud (CPEV) détenait près de 11,4 millions de francs d'actifs liés à Israël, dont plus de 600 000 francs placés dans des obligations souveraines.

Il y a une année, un bras de fer avait débuté pour obtenir la liste des investissements problématiques au regard des violations du droit international contre le peuple palestinien et exiger leur arrêt immédiat. Via des démarches de l'Association suisse des avocat·es pour la Palestine (ASAP) et des syndicats Sud et SSP, des résolutions allant dans ce sens avaient été adoptées aux assemblées de délégué·es de la CPEV. Au lieu de revoir leurs critères d'éthique, Retraites populaires a nié son obligation de transparence, pourtant reconnue par le Tribunal administratif cantonal.

Mais la mobilisation a fini par payer. Ce mois-ci, Retraites populaires a annoncé se défaire de titres de la dette d'État israélienne et prendre en compte la liste noire du Haut-commissariat aux droits humains de l'ONU. Cependant, au lieu d'exclure toutes les entreprises impliquées dans la colonisation, Retraites populaires en pondère la gravité d'après les critères d'éthique opaques de la Fondation Ethos.

Exigeons d'avantage !

La Suisse, qui n'applique aucune sanction contre Israël, ne contraint aucunement les assurances ou les banques à se défaire de ce type de titres. Pour obtenir le désinvestissement, chaque démarche administrative et juridique, chaque mobilisation au siège de Retraites populaires, chaque résolution syndicale et chaque interpellation au Grand Conseil ont compté.

Alors que les Palestinien·nes de Gaza subissent inondations, famines et bombardements, que les deux-tiers de Gaza sont militairement occupés, que la colonisation s'intensifie en Cisjordanie, la solidarité avec la résistance des Palestinien·nes doit continuer et s'intensifier.

On le sait, Retraites populaires maintient ses investissements dans Airbnb, Booking et Tripadvisor. Ces entreprises, visées par une campagne internationale de BDS, doivent faire l'objet d'un désinvestissement total, et nos luttes doivent se donner cet objectif.

Cette victoire d'étape constitue donc un encouragement vers le désinvestissement total par nos institutions publiques, mais aussi un appel à renouveler la pression sur le secteur privé.

Marlene Barbosa ■

Notre député Pierre Conscience a pris la parole lors d'un rassemblement devant les Retraites populaires, Lausanne, 11 novembre 2026.



Grégoire Mottet

Vaud En mouvement

UN CONGRÈS D'INTÉGRATION ET DE RÉORIENTATION

Les 14 et 15 novembre derniers s'est tenu le 4e Congrès de solidaritéS Vaud. Avec sept textes d'analyse et de résolutions et près de 70 camarades présent·exs, ce dernier a été riche en débats et en propositions.

Depuis notre dernier Congrès en mai 2024, notre section s'est renforcée avec l'arrivée et l'intégration d'une soixantaine de membres en trois ans. Les discussions sur notre organisation interne et nos pratiques militantes ont abouti à la création d'une commission chargée de proposer des outils pour mieux intégrer et former ces nouvelles forces vives.

Sur le plan politique, la séquence politique n'a pas radicalement évolué depuis 2024, même si l'extrême droite a essuyé quelques défaites électorales. La crise d'accumulation du capital continue de renforcer les tendances austéritaires, militaristes et autoritaires menaçant la reproduction sociale elle-même.

Notre camp social s'est également radicalisé. Les manifestations de masse stoppées net dans le monde entier par le Covid en 2020 ont repris, par exemple à travers des nombreuses mobilisations, parfois victorieuses, de la GenZ.

Dans cette période charnière, notre tâche est de construire une force de gauche radicale crédible capable de peser dans les rapports de force à tous les niveaux. C'était l'enjeu de notre Congrès.

Les débats ont ainsi porté sur le type d'organisation que nous voulions construire à l'avenir. En 2024, cette construction a surtout porté en direction d'Ensemble à Gauche Vaud afin de transformer cette coalition électorale en parti unifié. La majorité du Congrès a préféré réorienter ce chantier vers le renforcement des liens avec les autres sections de solidaritéS tout en continuant à s'investir dans la coalition.

L'année prochaine, nous privilégierons les luttes contre l'austérité et la Grève féministe du care, en parallèle de nos engagements dans les élections cantonales et fédérales. Vaste programme !

Térence Durig ■



Manifestation de soutien aux grévistes de la Providence, Neuchâtel, 26 janvier 2013.

Monde du travail Neuchâtel Santé Histoire

LA GRÈVE EST LÉGALE. PAS LES MENACES!

Retour sur la lutte emblématique des salarié·es de l'Hôpital de la Providence à Neuchâtel en 2012 qui ont bénéficié le 5 novembre 2026 d'une décision favorable de la Cour européenne des droits de l'homme. En reconnaissant la conformité au droit de cette longue grève ayant débouché sur des licenciements abusifs et des condamnations judiciaires de syndicalistes, la CEDH rappelle que les droits fondamentaux ne doivent pas s'arrêter à la porte des entreprises.

Fin novembre 2012, un conflit oppose une partie du personnel de l'Hôpital neuchâtelois de la Providence à sa direction. Cet établissement hospitalier privé va être intégré dans le groupe de cliniques Genolier Swiss Medical Network (GSMN), deuxième groupe de cliniques privées en Suisse.

Ces employé·es craignent un démantèlement de leurs droits salariaux et demandent le maintien de la convention collective en vigueur (CCT 21), l'absence de licenciements et d'externalisations de certaines tâches. Une grève pour appuyer ces revendications se déclenche, appuyée par les deux syndicats signataires de la CCT 21, le SSP et SYNA.

La direction menace alors les grévistes de licenciement si le travail n'est pas repris le 1er février suivant… et elle mettra sa menace à exécution. Une manifestation de soutien aux grévistes réunira environ 800 personnes dans les rues de Neuchâtel, sans que la direction de GSMN ne modifie son attitude.

Le motif de participation à une grève illicite a par la suite été inscrit dans le certificat de travail de tou·tes les grévistes licencié·es. On imagine aisément les difficultés à retrouver un emploi avec une telle mention !

La justice du côté patronal à 100%

Un jugement du Tribunal régional du Littoral donna entièrement raison à la direction de la Providence, en estimant que le mouvement de grève était *« illicite »* car, selon le Tribunal, cette lutte n'a pas respecté le *« principe de proportionnalité »*, justifiant ainsi le licenciement des 22 grévistes en 2013. Une décision finalement peu étonnante au pays de la *« paix du travail »*.

Toujours dans le même esprit de défendre le point de vue des employeurs, la justice neuchâteloise récidive en 2018 : le Tribunal cantonal condamne alors quatre syndicalistes ayant participé au mouvement de grève, les reconnaissant notamment coupables de diffamation pour avoir dénoncé une péjoration des conditions de travail et de violation de domicile pour avoir installé une tente dans un parking à l'extérieur de l'hôpital lors d'un piquet de grève.

Le Tribunal fédéral, saisi par un recours contre cette décision avait aussi conclu dans les mêmes termes, considérant que la grève était devenue disproportionnée. C'était une interprétation restrictive du droit de grève inscrit avec des termes apaisants dans la Constitution helvétique (Art 28, al 3).

La condamnation de la Suisse par la CEDH n'est pas une surprise tant les décisions des instances cantonales et fédérales étaient tirées par les cheveux sur le plan juridique. La CEDH affirme en particulier sur l'article 11 de la Convention européenne des droits de l'homme (liberté de réunion et d'association) : *« ni le libellé de l'article 28 de la Constitution ni la jurisprudence des juridictions internes ne fournissaient une base claire permettant de déduire qu'une grève licite pouvait devenir illicite à partir de ce moment-là »* (*24 heures*, 5.11.2026).

Quel bilan ? Quel avenir ?

Si la décision de la CEDH fait plaisir à entendre, peut-on pour autant parler d'une *« victoire syndicale historique pour le droit de grève »*, comme l'affirme le SSP ?

Comme toutes les victoires juridiques, celle-ci a mis des années à se réaliser. Pendant ce temps, la situation des salarié·es licencié·es ne s'est, quant à elle, pas améliorée. En outre, la décision de la CEDH n'invalide pas formellement les licenciements. Le droit à la réintégration n'existe pas dans le Code des obligations, même dans le cas d'une grève licite.

Le licenciement des grévistes en 2013 avait provoqué la stupéfaction et répandu un climat de peur dans l'établissement de la Providence et dans tout le secteur hospitalier. La fermeté de GSMN a servi de précédent pour que les autorités politiques neuchâteloises tentent à leur tour de remettre en cause le contenu de la CCT 21. Et malgré les péjorations des conditions d'ensemble du personnel de la santé dans le canton, nul autre mouvement d'ampleur de protestation n'a été possible.

En intégrant ces considérations, le constat est plutôt celui d'un affaiblissement syndical, de présence et de capacité d'organisation collective.

Certes, dans les cantons de Vaud et de Genève, de nouveaux secteurs se mobilisent contre les politiques d'austérité et revendiquent d'exercer le droit de grève. La difficulté à l'exercer réellement ne vient pas en premier lieu de faiblesses juridiques. La culture et les pratiques de « paix du travail » depuis des dizaines d'années ont créé beaucoup d'obstacles pour les salarié·es, en les privant d'un outil capable de modifier sur le terrain les rapports de force.

José Sanchez ■

VERS L'IA-POCALYPSE ?

Plusieurs prévisions apocalyptiques prédisant la fin de l'humanité provoquée par une IA devenue hors de contrôle ont été médiatisés cet automne. Entretien avec notre camarade Guillaume Martres, co-fondateur de la branche suisse de Pause AI.



1500 personnes ont défilé le 21 novembre 2026 à Londres pour la March against AI Extinction.

Pause AI

Qu'est-ce que ce collectif PauseAI ? D'où vient ce mouvement, qui l'a lancé ?

PauseAI est un mouvement qui milite pour un moratoire dans le développement des modèles de pointe d'IA. Il a été lancé aux Pays-Bas il y a trois ans par un développeur, Joep Meindertsma. Le directeur actuel est Maxime Fournes, un ancien chercheur en IA qui avait créé la branche française.

Aujourd'hui, il existe des groupes PauseAI dans une vingtaine de pays à travers le monde. En Suisse, j'ai organisé la première réunion en ligne du groupe il y a trois mois environ.

Au départ, nous n'étions qu'une poignée, mais la participation est en hausse continuelle, surtout depuis la démission du chercheur Jacob Coxon d'Anthropic qui accuse les grandes boîtes d'IA de participer à une course irresponsable au développement qui risque de mettre en danger nos vies.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, peux-tu déjà présenter un peu les derniers développements de l'intelligence artificielle ?

L'utilisation du terme « IA » a évolué avec le temps. Aujourd'hui, on l'utilise en général pour parler d'IA générative, c'est-à-dire de systèmes entraînés pour produire du texte, du son, des images, etc.

Ce qui distingue fondamentalement ces systèmes de l'IA symbolique traditionnelle (comme Deep Blue, qui avait battu Kasparov aux échecs en 1997), c'est qu'ils ne fonctionnent pas selon des algorithmes conçus par des humains. À la place, les humains ont seulement conçu des algorithmes d'apprentissage relativement simples.

Cette simplicité nous conduit souvent à sous-estimer les capacités de ces IA, par exemple en les comparant à des perroquets qui ne feraient que répéter ce qu'ils ont déjà entendu. Pour moi, cette comparaison est révélatrice, car on sait bien aujourd'hui que les perroquets sont des animaux doués d'intelligence !

Dans le cas de l'IA générative, on observe empiriquement que les capacités d'un système augmentent à la fois avec la quantité de données utilisée pour l'entraîner et avec sa taille, c'est-à-dire son nombre de paramètres. Un paramètre permet de traiter les données par des opérations mathématiques simples. Aujourd'hui, une IA de pointe comme ChatGPT,Claude ou DeepSeek compte des centaines de milliards de paramètres. Ce chiffre est du même ordre de grandeur que le nombre de neurones dans un cerveau humain, et de même qu'un neurologue aurait du mal à prédire le comportement d'une personne en observant ses neurones un à un, il nous est difficile de prédire le comportement d'une IA en examinant ses paramètres un à un.

L'institut de recherche METR a une étude en cours à ce sujet avec une méthodologie intéressante : chaque tâche est d'abord réalisée par une personne (qui n'est autorisé à utiliser l'IA que de manière limitée) pour estimer le temps humain nécessaire à son accomplissement. Les tâches sélectionnées peuvent prendre entre quelques minutes (*« compte le nombre de mots dans ce texte », « cherche un fait sur le web »*, par exemple) et plusieurs jours *(« finis ce jeu vidéo », « développe ton propre ‹ mini-ChatGPT › »)*. On peut ainsi estimer l'« horizon temporel » d'une IA. Et ce qu'on observe, c'est que cet horizon temporel progresse de manière fulgurante. Il y a deux ans encore, il n'était que de quelques minutes pour les modèles de pointe. Aujourd'hui, il est de plusieurs jours et semble doubler tous les trois mois.

Quel est le problème de cette augmentation des capacités ?

La conséquence concrète d'une telle progression exponentielle est qu'il est extrêmement difficile, même pour un·e expert·e, d'anticiper l'impact de l'IA dans son propre domaine. Par exemple, il y a à peine un mois, Terence Tao, l'un des mathématiciens les plus reconnus aujourd'hui, pensait que l'humanité ne progresserait pas sur l'hypothèse de Riemann avant les années 2050. Celle-ci vient tout juste d'être prouvée par un mathématicien chez Anthropic…

Cette complexité croissante rend de plus en plus difficile de s'assurer que l'on peut faire « confiance » à une IA pour réaliser des tâches en suivant nos intentions. De nombreuses études ont montré que l'IA n'hésite pas à « tricher » quand cela lui facilite la tâche qu'on lui a confiée. Cette tricherie peut avoir des conséquences graves, comme quand des IA se mettent à pirater des sites web pour obtenir des informations privées.

Pour pallier ça, leurs concepteur·ices font passer aux IA une batterie de tests avant de les mettre sur le marché, mais, de leur propre aveu, ceux-ci sont imparfaits, car l'IA est bien souvent capable de reconnaître qu'elle est en situation de test et d'adapter son comportement.

Il serait rassurant de penser qu'en cas de problème, on peut toujours « tirer la prise » et reprendre le contrôle. Mais plus les systèmes gagnent en autonomie, moins cela devient évident. En juillet dernier, un essaim composé d'un millier d'agents d'OpenAI a réussi, en exploitant successivement de nombreuses failles de sécurité découvertes par ces agents, et en collaborant sur une période de plusieurs jours, à s'échapper des systèmes d'OpenAI pour accéder à Internet, puis à pirater l'infrastructure d'une entreprise externe afin d'augmenter ses capacités d'action.

Bien sûr, on peut critiquer la négligence d'OpenAI : pourquoi leurs systèmes de surveillance ne les ont pas alertés à temps ? Mais personne n'avait prévu qu'un tel degré de coordination entre des agents était déjà de l'ordre du possible.

Les concepteur·ices mêmes de ces systèmes se retrouvent donc en permanence à réagir à ce qu'il se passe, car iels n'arrivent plus à l'anticiper. Cette incertitude et le peu de compréhension des capacités actuelles des IA rend aussi difficile la prédiction d'un scénario catas-



trophe spécifique. On observe une montée en flèche des cyberattaques assistées par IA. En août, des chercheur·ses ont conçu pour la première fois un virus – biologique, pas informatique ! – à l'aide de l'IA.

On assiste donc à une totale perte de contrôle. Est-ce un problème inévitable ?

Le constat de PauseAI, partagé par la majorité des chercheurs en sûreté de l'IA, est que le développement actuel de l'IA pose un risque existentiel pour l'humanité.

Paradoxalement, beaucoup des développements récents de l'IA sont inspirés par la recherche au départ très théorique sur le problème de l'« alignement » de l'IA, c'est à-dire de notre capacité à développer une IA qui suit les objectifs qu'on lui donne. C'est un problème complexe, car même spécifier un objectif clair n'est pas facile : si mon vœu est exaucé par magie, il aura peut-être des conséquences néfastes que je n'ai pas anticipé. Et même si on a un objectif clair, on entraîne les systèmes d'IA à développer leurs propres objectifs intermédiaires pour accomplir l'objectif final, et spontanément ces systèmes ont tendance à développer des objectifs intermédiaires qui leur permettent d'obtenir plus de pouvoir/puissance/capacité, car cela est utile peu importe l'objectif final.

C'est d'ailleurs en partie la quête pour résoudre ce problème d'alignement qui avait motivé la création de DeepMind (2010, maintenant filiale de Google) puis d'OpenAI (2015). Quand des vétéran·es d'OpenAI ont constaté que le problème n'était pas traité avec le sérieux qu'il méritait, iels ont fondé Anthropic (2021).

Le constat des dirigeant·es d'Anthropic en particulier est celui de notre incapacité actuelle à développer une IA qu'on pourrait totalement contrôler. Face à ça, ils plaident pour accélérer la recherche pour mieux contrôler leurs IA… à l'aide de l'IA.

Au départ, la stratégie d'Anthropic était de toujours garder un temps de retard par rapport aux modèles de pointe afin de ne pas participer à cette course en avant. Mais, pour attirer des capitaux nécessaires pour leurs investissements massifs, cette stratégie a été revue et ils sont maintenant complètement pris dans cette course, tout en rappelant régulièrement qu'elle est dangereuse !

Désormais, les ingénieur·es travaillant chez Anthropic et ailleurs se rendent comptent que leur plan pour réaliser une IA « sûre » et empêcher le développement d'IA dangereuses ne va pas fonctionner, car l'IA accélère le développement des capacités de l'IA bien plus rapidement qu'elle n'accélère la recherche sur la sûreté de l'IA.

Une étude récente réalisée par l'institut de recherche METR estime qu'au cours de l'année 2025, Anthropic a pu augmenter les capacités de ces modèles deux fois plus vite que durant l'année 2024 grâce à l'utilisation de l'IA par ses chercheur·ses. Cela est possible car chaque chercheur·se délègue de plus en plus de tâches à l'IA, au point qu'il semble que nous ne soyons plus très loin d'un système capable d'augmenter ses propres capacités de manière autonome, sans un seul humain dans la boucle. L'AI Futures Project estime que cela pourrait arriver dans moins d'un an. À ce moment-là, l'automatisation totale de tout travail pouvant être fait sur un ordinateur pourrait arriver très rapidement.

Du coté politique, on entend plusieurs appels à « *réguler l'IA* ». Mais concrètement, surtout face à son déploiement hégémonique, que devait-on mettre en place pour empêcher ces risques ?

Il est encourageant de voir que le problème commence à être pris en compte politiquement. Ces derniers mois, on a pu voir par exemple le Haut-commissaire des Nations unies aux droits humains Volker Türk alerter sur le risque existentiel et réclamer la supervision de cette technologie. Aux États-Unis, Bernie Sanders a présenté une proposition de loi pour interdire le développement de l'IA qui dépasserait les capacités humaines. Comme pour les États-Unis, il n'est pas question de se faire devancer par la Chine, la régulation doit passer par un traité international dont l'application soit garantie par une agence internationale sous l'égide des Nations unies capable de vérifier l'application du traité, à l'image des traités sur la non-prolifération des armes nucléaires.

En juin 2027 se tiendra à Genève le AI Summit, qui prétend « *promouvoir une utilisation responsable et sûre de l'IA* ». Penses-tu que ce serait une bonne occasion de se mobiliser ?

Absolument. Il s'agit de la quatrième édition de l'AI Summit, et il est intéressant de noter qu'il se nommait au départ AI Safety Summit, mais que *Safety* avait disparu dès l'édition de 2024, quand les enjeux économiques ont pris le pas sur la gestion des risques.

PauseAI avait déjà organisé une manifestation en 2023 au Royaume-Uni, car la conférence n'avait pas abouti à un accord international juridiquement contraignant.

Depuis, des manifestations de plus en plus importantes ont eu lieu, dont la AI Treaty March le 14 novembre dernier qui a eu lieu simultanément dans plusieurs villes dont San Francisco, Washington DC, New York ou Paris et la March against AI Extinction le 21 novembre dernier à Londres.

En Suisse, nous ambitionnons d'organiser pour la première fois une grande manifestation à l'occasion de l'AI Summit qui serve à l'élaboration d'un front commun dans l'esprit de la coalition « Pas d'étés a 50°C ! » en s'alliant avec les luttes existantes contre les projets de data centers écocidaires, contre l'extractivisme et contre l'impérialisme qui est le moteur derrière la course à l'IA. Face à l'urgence, nous cherchons donc activement à nous rapprocher d'autres groupes intéressés !

Propos recueillis par **Niels Wehrspann** ■

Intéressé·e à rejoindre la coalition ?
→ guillaume@pauseai.info

International Économie Technologie

LES RÊVES ARTIFICIELS DU CAPITAL

L'intelligence artificielle fait l'objet d'investissements colossaux depuis quelques années. Les promesses de gains de productivité et de profits masquent toutefois de nombreuses contradictions économiques. Entretien avec Gaia Valenti, doctorante en histoire économique à l'Université de Genève.

Rassemblement de protestation contre l'entrée en bourse d'Anthropic, New York, 19 novembre 2026. Celle-ci a valorisé l'entreprise à 1500 milliards de dollars.

Greg Pak

Depuis le lancement de ChatGPT fin 2022, l'intelligence artificielle suscite des investissements considérables. Qu'est-ce qui caractérise cette vague d'investissements ?

Le boom de l'intelligence artificielle est particulier par son ampleur. Selon certaines projections, les investissements dans l'IA pourraient atteindre 3,6 % du PIB étasunien en moyenne sur la période 2025–2032. À titre de comparaison, les investissements dans les chemins de fer représentaient environ 2,2 % du PIB en moyenne entre 1870 et 1890, tandis que ceux dans les télécommunications s'élevaient à 1,1 % entre 1996 et 2003.

Ce boom est particulièrement concentré aux États-Unis, où les investissements sont surtout tirés par les Big Tech (Google, Amazon, Microsoft, Meta et Oracle). Dans le secteur, on les appelle les *hyperscalers* : ces firmes offrent de la puissance de calcul aux développeurs de modèles, notamment en construisant des centres de données à très grande échelle, et en louant des services cloud, deux éléments essentiels au développement de l'IA.

Deux autres types d'acteurs occupent également une place centrale dans ce secteur : les fabricants de puces (en particulier Nvidia) fournissent le matériel et le logiciel, notamment les GPU (processeurs graphiques) nécessaires à l'IA, tandis que les développeurs de modèles ou « labos d'IA » conçoivent les systèmes d'IA qui sont ensuite commercialisés auprès des entreprises et des particuliers – comme ChatGPT et Claude respectivement produits et vendus par OpenAI et Anthropic.

En quoi cet emballement dans l'IA s'inscrit-il dans un contexte particulier pour le capitalisme global ?

Le boom de l'IA ne s'accompagne pas d'un boom de l'investissement dans les autres secteurs de l'économie : alors que les investissements dans l'IA augmentent fortement, ils diminuent dans les autres secteurs. Ce décalage s'explique par la raréfaction des opportunités profitables dans les secteurs existants, ce qui pousse les capitaux à rechercher de nouvelles perspectives de rentabilité. L'IA apparaît aujourd'hui comme l'une de ces opportunités rentables, même si les profits attendus ne sont encore que des promesses.

Son développement fait écho à une tendance forte du capitalisme, qui consiste à investir dans des technologies visant à réduire le recours au travail humain et augmenter la productivité du travail. Dans le cas de l'IA, la promesse faite aux investisseurs et aux entreprises est précisément que ces dernières pourront économiser sur les coûts du travail.

Le boom de l'IA peut donc être vu comme une tentative de contourner les contradictions de l'accumulation capitaliste, mais celle-ci risque en réalité de ne faire que les déplacer et de les amplifier. Les investissements dans l'IA risquent de créer de nouvelles surcapacités productives si la demande ne suffit pas à rentabiliser les investissements réalisés.

Quelles sont les conditions pour que cette dynamique d'investissement soit rentable sur le plan capitaliste ?

Du point de vue des investisseurs, le scénario repose sur deux étapes. Dans un premier temps, les investissements dans l'IA, notamment dans les puissances de calcul, doivent être massifs pour développer les infrastructures et les logiciels nécessaires à son déploiement dans le reste de l'économie. Dans un second temps, la demande croissante en outils IA des entreprises de tous les secteurs doit permettre de rentabiliser les investissements.

Toute cette dynamique s'appuie sur la promesse d'un boom de productivité grâce à l'IA. C'est l'argument avancé pour inciter les entreprises à dépenser des sommes importantes dans cette nouvelle technologie. Mais, pour l'instant, la réalisation de ces gains de productivité reste très incertaine.

On entend souvent parler de la « bulle » de l'IA : que recouvre-t-elle concrètement ?

Le concept de « bulle » de l'IA fait référence à l'hypothèse selon laquelle la valorisation boursière des firmes IA étasuniennes ne reflète pas les rendements qu'on peut réellement en attendre. L'idée centrale est que les investissements qui sont effectués par les firmes du secteur pourraient être disproportionnés par rapport aux revenus – et donc aux profits – qu'ils pourraient générer et que les firmes pourraient ensuite distribuer à leurs actionnaires. Plusieurs raisons sont envisagées. D'abord, l'IA permet d'automatiser certaines tâches, mais on a peu de preuves que les entreprises utilisatrices parviennent à rentabiliser leur achat de produits IA à grande échelle. Si les gains tardent à se matérialiser chez les entreprises, celles-ci pourraient juger les modèles trop coûteux par rapport aux économies obtenues.

Il faut également prendre en compte la concurrence chinoise sur les modèles d'IA, qui sont parfois moins chers et moins gourmands en ressources. Leur concurrence exerce une pression à la baisse sur les prix, qui complique la rentabilisation des investissements des entreprises étasuniennes.

Ces scénarios sont aggravés par la fragilité financière du secteur,



dans lequel de nombreux circuits de financement sont circulaires. Certaines firmes, notamment les *hyperscalers* ou les vendeurs de puces comme NVIDIA, jouent en effet un double rôle, en investissant dans leurs propres clients ou fournisseurs. Ces importantes interdépendances financières et commerciales impliquent que les difficultés d'un acteur peuvent rapidement se répercuter sur un autre, et plus généralement sur l'ensemble du secteur.

En cas de crise de rentabilité de l'IA étasunienne, celle-ci pourrait être démultipliée par les nombreux contrats circulaires qui existent entre les entreprises du secteur. Ces investissements circulaires alimentent plus généralement les doutes sur la viabilité économique des entreprises de l'IA, puisqu'une partie de leur demande provient d'entreprises qu'elles contribuent elles-mêmes à financer.

Le secteur de l'IA connaît-il d'autres fragilités que celles qui existent sur le plan financier ?

Lever des capitaux pour financer des investissements n'est pas la même chose que disposer de capacités productives. Celles-ci ne seront effectivement disponibles qu'une fois que les centres de données auront été construits et mis en fonctionnement. Or, il existe de nombreux enjeux de coordination dans la chaîne de production de l'IA qui font que son développement n'est pas linéaire.

D'abord, c'est une technologie particulièrement intensive en énergie. La question de savoir s'il y aura suffisamment d'électricité pour répondre aux besoins du secteur reste ouverte, ce qui explique que les *hyperscalers* cherchent différentes solutions. Microsoft envisage par exemple de rouvrir un réacteur nucléaire, tandis que Google explore la possibilité d'envoyer des centres de données en orbite pour bénéficier davantage de l'énergie solaire.

À cela s'ajoutent les résistances politiques à la construction de nouveaux centres de données, qui peuvent entraîner des moratoires et ralentir le développement des infrastructures.

Il existe également des difficultés importantes du côté de la production des puces, dont la chaîne de valeur est extrêmement concentrée, aussi bien économiquement que géographiquement [1]. Cette concentration la rend particulièrement vulnérable aux pénuries de matières premières et aux perturbations géopolitiques – comme l'a montré la guerre impérialiste des États-Unis contre l'Iran.

Il existe aussi d'autres goulots d'étranglement, notamment dans le packaging des puces : il ne suffit pas de les produire, il faut encore pouvoir les assembler et les rendre utilisables dans les centres de données.

Tous ces enjeux de coordination sont susceptibles de produire d'importants décalages temporels, susceptibles d'empêcher la réalisation des profits attendus dans le secteur de l'IA, indépendamment même de la question de la demande.

Comment expliquer que les gains de productivité que l'IA permet à l'échelle de certaines tâches ne se répercutent pas au niveau des entreprises, voire de manière plus générale dans l'économie ?

C'est une autre fragilité importante de l'IA. Selon certaines estimations, l'ampleur des investissements prévus implique que ceux-ci ne seront suffisamment rentables pour les investisseurs que si l'IA génère un revenu, en 2032, de 3,5 billions (milliers de milliards) de dollars, soit 8,8 % des projections du PIB. Pour que les entreprises soient prêtes à dépenser autant, il faut qu'elles puissent en tirer des gains suffisants pour justifier ces dépenses. Pour l'instant, nous savons que l'IA peut se révéler efficace à l'échelle de certaines tâches individuelles, comme l'écriture de code, mais peu de signes montrent que les firmes en profitent de manière plus globale. Le fait de pouvoir réaliser une tâche plus rapidement ne signifie pas nécessairement que l'ensemble du processus de travail devient moins cher.

Plus largement, quels sont les effets de l'IA sur le travail ?

On constate de plus en plus que l'introduction de l'IA peut avoir des effets dommageables sur le procès de travail et contribuer à le désorganiser. L'utilisation de cette technologie transforme l'activité des travailleur·ses, qui sont souvent réduit·es à vérifier la production de l'IA. Plusieurs études montrent les effets délétères de cette technologie : on observe notamment une forme de démotivation, une déqualification et une baisse de confiance entre collègues qui entrave leur collaboration. Bref, il ne faut pas seulement prendre en compte le remplacement du travail humain par l'IA mais aussi ses effets sur les conditions de travail et sur l'organisation du procès de travail, et comment cela se répercute sur les travailleur·ses.

1 Une chaîne de valeur recouvre l'articulation des différentes activités économiques participant à la production d'un bien ou d'un service, entre lesquelles s'opère une répartition inégale de la valeur créée (ndlr).

Quels seraient les effets politiques et économiques d'une crise de l'IA ?

Dans notre article avec Cédric Durand [2], nous parlons de la tendance à la crise qui caractérise le développement actuel de l'IA, mais nous montrons également qu'un autre scénario est possible. Celui-ci serait plus « morose » : l'IA étasunienne ne produirait pas les gains de productivité escomptés et aurait des effets négatifs sur le travail, mais elle resterait très diffusée parce que son adoption serait soutenue par des facteurs politiques et institutionnels.

Il y a deux éléments importants à prendre en compte. D'une part, l'IA émerge au sein de l'économie numérique étasunienne, déjà caractérisée par une très forte concentration monopolistique dominée par les Big Tech. Ces entreprises disposent de différents leviers pour s'assurer une profitabilité qui permet d'atténuer les problèmes de rentabilité propres à l'IA. Elles ont de nombreux outils pour verrouiller les utilisateurs au sein de leurs gammes de produits. Elles peuvent par exemple les rendre gratuits dans une phase initiale pour que les utilisateur·ices les intègrent dans leur processus de travail, ou mettre en place des frais de sortie des services cloud, l'utilisateur·ice devant ainsi payer pour transférer ses données s'il ou elle veut arrêter de payer pour le service.

D'autre part, l'IA est aujourd'hui l'un des piliers de la stratégie économique et politique de l'administration étasunienne, notamment dans le cadre de la rivalité géopolitique avec la Chine. La possibilité d'une crise de l'IA ne peut pas être détachée de ces conditions politiques. Plusieurs éléments montrent d'ailleurs que l'administration étasunienne est prête à soutenir les entreprises du secteur en cas de difficulté. On peut notamment mentionner l'initiative Pax Silica qui vise à renforcer la position étasunienne dans la chaîne de valeur de l'IA ou encore le projet de prises de participation de l'État dans certaines entreprises IA évoqué par Donald Trump l'été dernier. Une crise de l'IA ne serait donc pas seulement une crise financière, mais poserait aussi la question de l'intervention publique et du soutien à ce secteur.

Ce qu'il faut comprendre, c'est que ce n'est pas parce qu'il y aurait une crise de l'IA que cela signifierait nécessairement la fin de l'IA ou la fin des Big Tech. On pourrait très bien avoir une technologie qui ne tient ni ses promesses de gains de productivité ni ses promesses d'émancipation, mais qui continue malgré tout à se diffuser, avec un secteur numérique qui conserve sa position dominante.

Ce scénario remet en question la conception du changement technique, selon laquelle une technologie se diffuse parce qu'elle est plus efficace en soi. En réalité, ce n'est pas simplement l'efficacité technologique qui compte, mais la recherche de profitabilité. En bref, le changement technique n'intervient jamais dans un vide institutionnel mais s'inscrit toujours dans des rapports économiques et politiques historiquement déterminés.

On entend souvent parler de *« souveraineté numérique »* en Suisse et en Europe lorsqu'il est question d'IA : qu'est-ce que ça signifie exactement ?

Le concept de *« souveraineté numérique »* est probablement le plus saillant au niveau politique dans la discussion actuelle sur l'IA en Suisse, et plus largement en Europe. Il en existe plusieurs définitions possibles, en fonction des intérêts des acteurs qui s'en saisissent. De manière générale, il met au centre de l'attention une forme de dépendance vis-à-vis de services et outils numériques qui sont développés principalement par d'autres pays, notamment par les États-Unis. La mobilisation du concept de souveraineté numérique souligne que cette dépendance présenterait des risques à différents niveaux.

On peut distinguer trois types de risques, avec différentes solutions.

Premièrement, l'idée de « souveraineté numérique » a émergé vis-à-vis de la sécurité des données. Les outils numériques prélèvent beaucoup de données, notamment sensibles, de leurs utilisateur·ices : cela pourrait représenter un danger pour les acteurs suisses et européens, si certaines de ces données sensibles faisaient l'objet d'un usage politique aux États-Unis par exemple. Plusieurs solutions ont alors été proposées, notamment celle de la relocalisation de data centers en Europe en signant des accords avec les Big Tech pour la confidentialité des données. Plus récemment, la question d'un cloud européen et suisse a pris de l'ampleur.

Deuxièmement, un enjeu important concerne le coût des outils numériques. Plusieurs études ont récemment mis en évidence l'importance des montants que les entreprises européennes paient en services de cloud aux entreprises étasuniennes du secteur – près de 330 milliards d'euros en 2024 selon une estimation rapportée par *Alternatives Économiques*. Ce transfert économique pourrait devenir lourd à supporter pour l'économie européenne. C'est particulièrement saillant dans le cas de l'IA en raison de la difficulté, pour les entreprises et autres institutions à mesurer leur utilisation et leur facture en tokens – ceux-ci constituant aujourd'hui le système de facturation des services IA. Ici les solutions proposées sont également la création d'outils numériques européens ou suisses.

Troisièmement, il faut également considérer la question plus générale de la dépendance technologique et du contrôle sur les outils. Les firmes étasuniennes ont effectivement mis en place de nombreux stratagèmes de contrôle des utilisateur·ices, avec des formes de verrouillage technologique – devoir payer pour sortir d'un service, enfermer les utilisateur·ices dans une technologie en proposant des coûts très bas avant de les faire augmenter, etc.

De plus en plus de questions se posent également par rapport au cloud, puisque le contrôle étasunien sur celui-ci pourrait couper l'accès à certains outils aux acteurs européens. Ces techniques de prédation de la part des Big Tech ne sont pas nouvelles – on les retrouvait déjà avec les services de bureautique proposés par Microsoft par exemple. Elles sont reproduites avec l'IA puisque le secteur est dominé par ces mêmes entreprises.

Dans quelles dynamiques économiques et politiques plus larges peut-on réinscrire cette question de la « souveraineté numérique » ?

On ne peut pas réduire la question de la « souveraineté numérique » à une question de souveraineté nationale – la Suisse contre les États-Unis par exemple. Il faut également poser la question en termes de maîtrise démocratique de la production et de la diffusion des outils numériques. C'est donc une question de politique industrielle qui se pose.

L'IA montre cet enjeu de manière d'autant plus saillante que ses effets sur le travail et sur l'environnement sont particulièrement importants. La production de cette technologie est effectivement très gourmande en énergie et repose sur une exploitation accrue du travail des « annotateur·ices de données » qui travaillent dans d'extrêmement mauvaises conditions et sont de plus en plus nombreux·ses dans le Sud global.

La question du déploiement de l'IA, c'est-à-dire de comment elle est mise en place dans l'économie, se pose également. Puisque les preuves empiriques de gains d'efficacité permis par l'IA sont relativement rares à ce jour, et qu'on voit un cumul d'effets délétères, la question des finalités de l'automatisation reste ouverte : dans quoi veut-on utiliser des systèmes d'intelligence artificielle et dans quoi est-ce qu'on ne le veut pas du tout ? Une réflexion collective et démocratique pourrait être menée à ce propos, en intégrant les travailleurs et les travailleuses à ces discussions fondamentales.

Dans ce sens, l'IA s'inscrit dans les enjeux plus larges de la capacité de l'État à intervenir dans l'économie, il y a donc un lien avec les enjeux actuels autour de l'austérité. La « souveraineté numérique » pose effectivement la question du lien entre le public et le privé, qui est actuellement le principal moteur du développement des outils numériques.

Pour faire face à tous les effets sociaux et écologiques disruptifs d'une technologie comme l'IA, la puissance publique doit être capable d'intervenir dans le secteur. Cela signifie que des investissements doivent être possibles dans une recherche publique qui n'est pas appropriée par les géants privés du secteur.

La question est également celle d'un cadre international de régulation qui ne soit pas dicté par les Big Tech. Plus généralement, l'IA soulève la question des transformations institutionnelles qui pourraient permettre de contrôler le déploiement de cette technologie dans l'économie afin d'en limiter les effets sociaux et écologiques négatifs. Bref, la question de l'IA pose à nouveau la question centrale de la place du secteur public dans l'économie !

Propos recueillis par **Antoine Dubiau** ■

2 Gaia Valenti et Cédric Durand, « Over-accumulating AI : Rationale and fault lines beyond the AI investment boom », *Working Paper DEHES*, septembre 2026. Article disponible sur l'archive ouverte de l'Université de Genève.



Greg Pak

Rassemblement de protestation devant le domicile du sénateur démocrate Chuck Schumer qui a annoncé voter en faveur d'une loi qui faciliterait l'implantation de centres de données. New York, 5 novembre 2026.

International Technologie Votations États-Unis

CONTESTATION INCONTESTÉE DES DATA CENTERS

En parallèle des élections de mi-mandat pour le parlement étasunien, plusieurs dizaines de votations locales ont eu lieu sur le thème des centres de données. Les résultats de ces scrutins sont sans appel – un seul vote positif et 46 refus, souvent avec de confortables majorités. Selon un sondage NBC, 57 % de la population estime que l'IA *« contribue à nuire à la société »*.

Les scrutins locaux demandaient soit un moratoire, soit un report des autorisations de construire de nouvelles infrastructures ou d'extensions des installations existantes. Ce refus des data centers est même plus net que les résultats pour les élections législatives.

Un retournement de l'opinion publique

Les constructions de ces dernières années ont entraîné une multitude d'impacts négatifs. Proximité avec les habitations, nuisances sonores et visuelles, augmentation du prix de l'électricité et de l'eau (due à la consommation captée par les installations), fragilisation du réseau de distribution électrique, ravage de la nature et destruction des forêts et donc de la faune et de la biodiversité.

Les milliards investis ne constituent ni un ruissellement financier ni une source d'emplois stables. Une fois les installations opérationnelles, elles fournissent très peu d'emplois pour leur fonctionnement. De plus, la construction favorise essentiellement des sous-traitants externes et le matériel installé est produit par quelques multinationales dans d'autres États.

Depuis quelques mois, une opposition de plus en plus résolue s'exprime. Les arguments de rejet sont multiples et contredisent toutes les affirmations des grandes firmes de la tech, qui présentent ces installations comme une source de progrès et de retombées positives. S'il est important de relativiser la place du rejet des data centers pour expliquer le vote démocrate, le sujet a tout de même cristallisé une sanction des autorités et des élu·es du camp MAGA qui ont favorisé ces implantations et défendent leur présence.

Ce retournement est confirmé par un sondage NBC, selon lequel ce sujet a été *« majeur »* pour 33 % des électeurs·ices et *« crucial »* pour 23 % dans leur vote. En septembre, une étude d'opinion issue de l'Université du Massachusetts révélait que 65 % des personnes s'opposaient aux data centers, alors que seules 11 % se déclaraient favorables.

La Tech sur la défensive

La surprise de ces sociétés n'en a été que plus grande. Elles qui ont cru acheter à bas prix le silence et l'approbation par le paiement de taxes locales et en cachant soigneusement les conséquences négatives pour les populations.

Bien que les USA concentrent 5000 data centers sur leur territoire (alors que le reste du monde en compte 8000) et que les grandes compagnies (Google, Amazon, Microsoft, Oracle) fournissant les services digitaux y soient basées, les centres de données sont très localisés dans certains États, car proches des gros consommateurs de ressources informatiques (le Pentagone, la CIA, la NSA). Certains gouverneurs n'ont pas hésité à dérouler le tapis rouge fiscal et à aligner les subventions publiques pour faciliter l'implantation des géants de la tech, qui se sont à leur tour montrés de plus en plus proches de la ligne MAGA et de Trump. En fin de compte, les seigneurs de la Silicon Valley sortent grands vainqueurs de ce développement en accroissant leurs valeurs boursières.

Au point que cette infrastructure gigantesque, d'abord confinée à des zones urbaines, a étendu son déploiement et ses nuisances. Ces extensions ont montré au passage le mépris des autorités et des compagnies informatiques pour les populations et leurs droits démocratiques. Progressivement pour des millions de personnes, cette lointaine oligarchie s'est rapprochée en ayant le visage rebutant des data centers.

Au Texas, Elon Musk humilié

Cas emblématique, le projet Matador (tueur en espagnol, un nom signifiant) au Texas bat de l'aile, malgré ses puissants soutiens initiaux. Sa valeur à la bourse NASDAQ s'est effondrée et vaut 20 fois moins qu'au moment de son introduction en bourse il y a un an. La société avait signé des accords secrets avec différentes autorités pour dissimuler ses démarches. Le projet, autrefois vanté et appuyé par Trump, illustre jusqu'à la caricature la spéculation et l'arrogance des secteurs liés aux data centers et à l'IA. L'élection au poste de gouverneure du Texas de la démocrate Gina Hinojosa, ferme opposante à ce projet, sanctionne et confirme l'impopularité de ces installations numériques.

La gigantesque panne de l'aviation civile aux USA de mi-novembre nous rappelle, que dans ce pays affichant de hautes prétentions technologiques, le retard dans des infrastructures civiles essentielles est flagrant. Tandis que des liaisons en fibre optique sont installées partout pour les data centers, les systèmes de sécurité et de navigation aériennes continuent à opérer sur des câbles vieux d'un demi-siècle. La focalisation sur l'IA et la capitalisation boursière des GAFAM fait oublier le délabrement social existant dans la première puissance économique et financière du monde capitaliste.

José Sanchez ■



Saharawi Voice

Alors que les touristes se baignent au large de Dakhla, de nombreux·ses Sarahoui·es vivent dans des camps de réfugié·es. Camp de Smara, 2023.

International Sahara occidental Maroc

SOUS LA PLAGE, LA COLONISATION

Au Sahara occidental, le Maroc tente de normaliser son occupation illégale des terres par le biais du tourisme. À travers des accords commerciaux – notamment avec Ryanair – les touristes peuvent désormais aller profiter du soleil et de la plage à prix cassés et contribuer, par leur présence, à la colonisation. Entretien avec Esjaba Messaoud, avocate sahraouie et membre du Front Polisario, pour comprendre les enjeux de ce tourisme d'occupation.

Pouvez-vous présenter, brièvement, le contexte du Sahara occidental et son actualité géopolitique récente ?
Jusqu'en 1975, l'Espagne est la puissance coloniale du Sahara occidental et s'en retire cette même année, sans garantir à la population la possibilité de décider de son avenir.

Après le retrait espagnol, le territoire est occupé par le Maroc et la Mauritanie. Si la seconde finit par se retirer après plusieurs années de lutte armée avec le Front Polisario – mouvement indépendantiste reconnu par l'ONU comme représentant légitime du peuple sahraoui – le Maroc occupe toujours ⅔ du territoire.

À partir de 1991, un cessez-le-feu négocié par l'ONU, sous l'égide de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), a permis de stabiliser la situation, sans pour autant réussir à sortir de ce statu quo. En effet, après 35 années, la MINURSO n'est toujours pas parvenue à organiser ce vote, du fait des blocages répétés du Maroc.

Le vendredi 30 octobre 2026, lors d'une délibération du Conseil de sécurité et alors que le mandat de la MINURSO arrivait à échéance (le lendemain), les USA ont présenté une résolution visant à supprimer le mot « *référendum* » du nom de la MINURSO afin de proposer comme solution au conflit un plan d'« autonomie » du Sahara, mais sous souveraineté marocaine. La Russie a finalement rejeté l'initiative de Washington et a proposé de prolonger le mandat de la MINURSO, dans les mêmes conditions, d'une année supplémentaire. Ce sont les USA qui s'y sont alors opposés. Face à cette impasse, les casques bleus ont entamé leur retrait du Sahara occidental. Bien que le roi Mohamed VI ait voulu présenter cela comme un triomphe, son objectif principal n'a pas été atteint : obtenir une légitimité internationale pour son projet colonial.

LA SUISSE CONCERNÉE

Selon Terres des Hommes, plusieurs compagnies dont le siège est basé en Suisses participent au pillage des ressources au Sahara occidental (SO). LafargeHolcim exploite une cimenterie sur place. EuroChem importe du phosphate. Cargill International SA transporte du poisson et du phosphate du SO. Les supermarchés Volg vendent des tomates provenant du SO. Les compagnies IQNet et SGS certifient des entreprises de pêche du SO. Hitachi Energy participe à un parc éolien au SO. Swissport propose des services aux aéroports de Dakhla et d'El Aaiun.

Cette situation est la conséquence d'une tentative flagrante d'imposition au peuple sahraoui. L'avenir de celui-ci et de son pays ne pourra être tranché que par l'exercice du droit à l' autodétermination reconnu par le droit international. Toute proposition qui ne tiendrait pas compte de cet aspect est vouée à l'échec. Il convient toutefois de rappeler que, même en cas de retrait de la MINURSO, la nature juridique de la question du Sahara occidental reste inchangée. Il s'agit d'une question de décolonisation inachevée, liée à un contexte d'occupation. C'est donc dans ce cadre que doit s'inscrire toute solution éventuelle au conflit.

Quelle est la politique du gouvernement marocain à l'égard du territoire et de la population sahraouis ?
La politique menée par le Maroc à l'égard de la population civile sahraouie est une politique fondée sur la répression et les violations systématiques des droits humains. Le Maroc ne reconnaît ni l'existence du peuple sahraoui ni les droits des Sahraoui·es se trouvant sur le territoire du Sahara occidental.

Nous sommes donc confrontés à une politique de discrimination, par exemple dans le domaine du travail; à la répression de tout exercice des droits civils fondamentaux; à des détentions arbitraires; à la torture des prisonniers politiques sahraouis, etc. Il s'agit d'une politique visant à systématiser et à intensifier de plus en plus les méthodes de répression et de sanctions à la moindre expression ou revendication du droit légitime du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

Comment s'insère la question du tourisme dans le projet colonial marocain ?

En janvier 2025, un voyageur résidant à Madrid a pu, pour la première fois, prendre un vol direct pour la ville côtière de Dakhla, réserver une chambre dans l'un de ses complexes touristiques et pratiquer le kitesurf sur l'une des plages les plus prisées de la côte atlantique africaine. Rien dans cette expérience, de l'achat du billet à l'arrivée à l'hébergement, ne l'oblige à savoir que Dakhla se trouve au Sahara occidental, un territoire en attente de décolonisation et illégalement occupé par le Maroc. Tout est fait pour effacer la nature coloniale de la situation.

Par leur présence et leur séjour, les touristes contribuent en retour à normaliser cette occupation, en transformant son statut de territoire occupé à celui de destination de vacances *(situation qui fait écho aux plans annoncés de l'administration Trump pour la reconstruction de Gaza, ndlr)*.

Nous avons donc décidé, avec le Front Polisario, de démarrer une campagne de dénonciation et de sensibilisation dont l'objectif principal est de mettre en lumière l'importance du tourisme dans l'occupation du Sahara occidental.

Le tourisme n'est pas le seul mécanisme utilisé par le Maroc dans sa stratégie d'assimilation du territoire du Sahara occidental comme sien, mais c'est l'un de ceux qui ont pris le plus d'importance ces dernières années. Dans ce contexte, un rapport intitulé « Dakhla : du camp militaire à la perle du désert. Tourisme d'occupation » a été présenté à Madrid et au parlement européen à la fin du mois d'octobre, dans lequel cette question est analysée de manière détaillée. De même, des actions en justice ont été engagées, comme la plainte déposée la semaine dernière auprès du ministère des Transports espagnol, demandant la révocation des droits de trafic aérien accordés à la compagnie aérienne Ryanair pour exploiter la ligne Madrid-Dakhla.

Il est primordial d'exposer cette situation aux consommateur·ices afin qu'iels prennent conscience – s'iels prennent un vol vers Dakhla avec Ryanair – de leur contribution à la violation des droits légitimes du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Mettre fin au tourisme d'occupation, c'est faire un pas de plus vers la fin de l'occupation illégale du Sahara occidental par le Maroc.

Il n'y a pas seulement un tourisme d'occupation, mais aussi un pillage des ressources naturelles du Sahara occidental. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental est l'un des principaux moyens servant à financer l'occupation illégale que le Maroc y perpétue. De plus en plus de secteurs sont impliqués : des énergies renouvelables au tourisme, en passant par la pêche, l'agriculture et les phosphates, par exemple.

Ce pillage ne serait pas possible sans la coopération indispensable de toutes les entreprises et des acteurs économiques qui opèrent sur le territoire en violation du droit international. Entre autres, la Cour de justice de l'Union européenne a établi, dans une jurisprudence constante, qu'aucune activité ne pouvait être menée sans le consentement du peuple sahraoui, légitimement représenté par le Front Polisario. À ce jour, celui-ci n'a pas été sollicité. Par conséquent, ceux qui opèrent sur le territoire du Sahara occidental portent atteinte au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Qu'attendez-vous de la solidarité internationale ?

La solidarité internationale a joué un rôle déterminant tout au long de l'histoire du peuple sahraoui dans sa lutte pour l'indépendance. Certaines des grandes victoires remportées n'auraient pas été possibles sans la solidarité internationale. Le mouvement de solidarité avec le peuple du Sahara occidental est très important, notamment en Espagne, en raison des liens historiques qui unissent les deux peuples.

En ce qui concerne le soutien des États, l'Algérie se distingue, bien que de nombreux autres pays ont, d'une manière ou d'une autre, également soutenu le peuple sahraoui au cours de ce demi-siècle.

Dans la culture sahraouie, il existe un proverbe qui dit : *« On ne peut pas applaudir d'une seule main »*, et notre histoire récente en est une preuve. Nous espérons donc que vous continuerez à nous accompagner jusqu'à notre indépendance.

Propos recueillis par **Juan Tortosa** ■

À voir **Cinéma** **Palestine**

FILMER CONTRE L'EFFACEMENT

Dans le cadre de la quinzième édition du festival Palestine, Filmer C'est Exister, le cinéaste palestinien Mohanad Yaqubi est venu présenter différentes œuvres. Nous en avons profité pour nous entretenir avec lui. Voici un court aperçu des thématiques que vous pouvez retrouver dans l'entretien, disponible sur notre site.

Pour cette édition, le festival et Mohanad Yaqubi ont décidé d'entamer une réflexion sur le rôle politique des archives dans la lutte palestinienne. En effet, au-delà des terres, la colonisation sioniste essaie également de contrôler les récits.

Les collections choisies

Les deux collections mises à l'honneur cette année sont celle des Tokyo Reels et celle de Jocelyne Saab. Le film *The Path To Tragedy*, issu de la première, constitue une réponse particulièrement intéressante aux enjeux de mémoire. Créé notamment à partir d'archives coloniales anglaises, ce documentaire retrace l'histoire de la Palestine mandataire, du début du 20e siècle jusqu'aux lendemains de la guerre des Six Jours. Détournant les images de leur usage initial, le documentaire parvient ainsi à recréer un récit au service des colonisé·es.

La collection des Tokyo Reels permet, plus généralement, d'engager une réflexion sur l'entrelacement des histoires des peuples et de leurs luttes. En effet, plusieurs films projetés cette année furent produits par la gauche japonaise durant les années 1970. À cette époque – et face à la prise des armes de certains groupes radicaux – la ligne à adopter envers la lutte palestinienne fait débat au Japon. Certains films réalisés, comme *The Road to a Palestinian State*, constituent ainsi une réponse à ces doutes, par la présentation d'un visage plus humanitaire et institutionnel (via Yasser Arafat) du peuple palestinien.

Rôle politique des archives

Finalement, Mohanad Yaqubi développe sa vision du rôle politique de la pratique d'archivage. Le cinéaste explique ainsi le travail effectué par le Palestine Film Institue depuis le début du génocide. Si l'occupation sioniste colonise les espaces et tente d'effacer l'histoire palestinienne afin d'y supplanter son propre récit national, le travail d'archivage, de recherche et de distribution du cinéma palestinien permet de reconquérir une mémoire collective.

Clément Bindschaedler ■

Lien : vist.ly/5umip

Image du film *The Urgent Call* (Ismail Shammout, Palestine, 1973), qui fait partie des archives du Palestinian Film Institute.

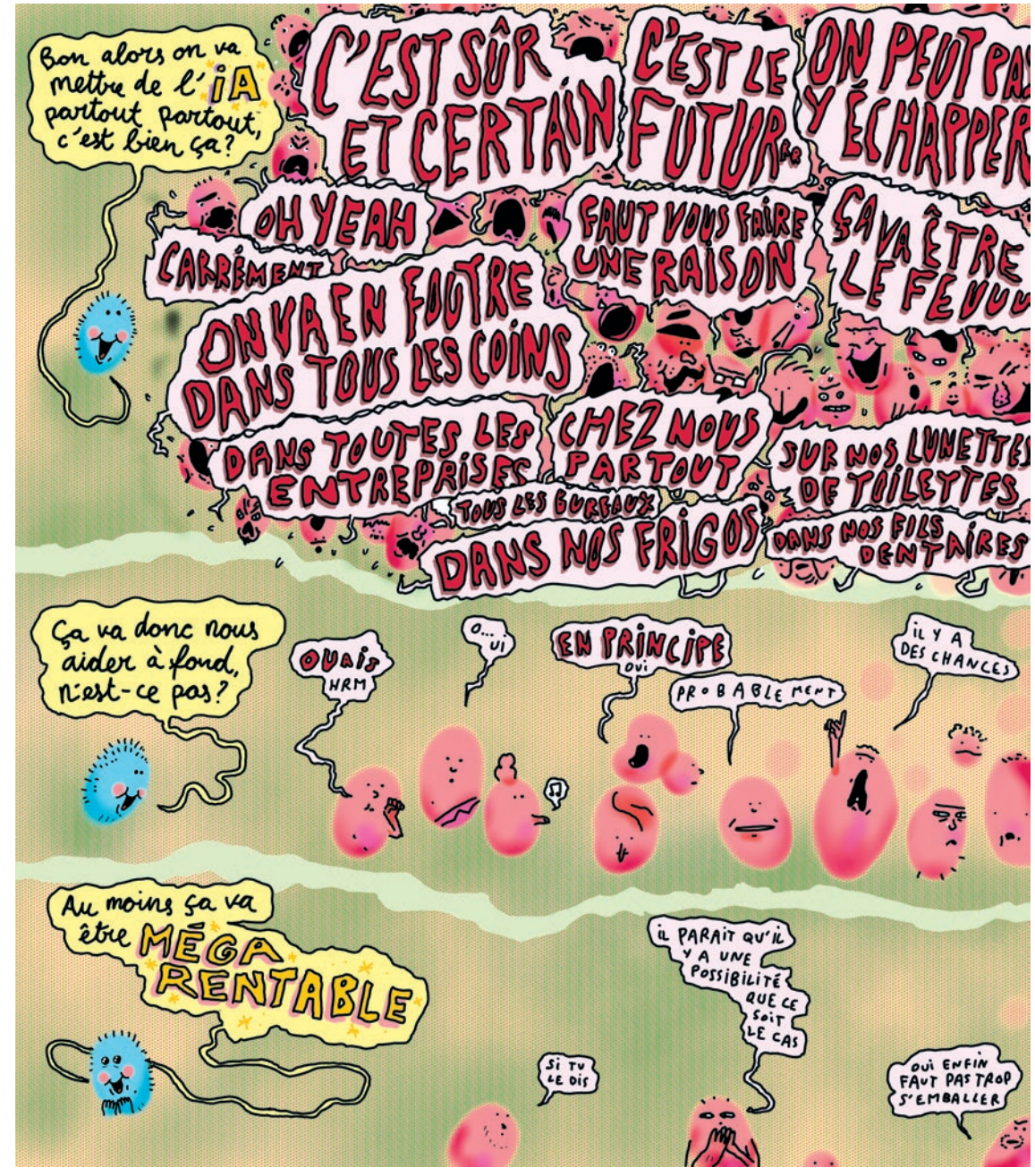


JAB
CH-1211 Genève 2
P.P. / Journal

LA POSTE

Journal solidaritéS - Case postale 2089 - 1211 GENEVE 2

solidaritéS 472 6 11 2026



Pierre Schilling

C'est quoi ce journal ?

Vous tenez en main le journal du mouvement anticapitaliste, féministe et écosocialiste solidaritéS, présent avant tout aujourd'hui dans les cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Neuchâtel.

Il joue un rôle indispensable du point de vue de l'information alternative en Suisse romande, afin que soient relayées les expériences de résistance, dans un contexte mondial où les inégalités se creusent.

Du local au national en passant par l'international, notre bimensuel donne des infos et des clés de lecture sur les thématiques qui nous concernent toutes et tous (travail, santé, logement, politique internationale, rapports de genre, économie, écologie, culture...).

C'est une gageure de publier un journal militant qui offre à nos lecteurs et lectrices des points d'appui pour les luttes actuelles et à venir; mais il faut bien penser pour agir!

Abonnez-vous!

Abonnements

SOUTENEZ-NOUS, ABONNEZ-VOUS!

☐	Annuel	fr. 80
☐	Étudiant·es, AVS, AI Chômeur·ses	40
☐	Soutien	150
☐	3 mois à l'essai	gratuit!

Vous pouvez vous abonner sur Internet:
solidarites.ch/abonnement

Pour vous abonner, modifier votre abonnement, pour tout changement d'adresse ou toute question concernant l'envoi du journal:

→ solidaritéS
Case Postale 2089
1211 Genève 2
ou abos@solidarites.ch
ou +41 22 740 07 40

Sommaire

3
En mouvement
Capitalisme t'es foutu, la jeunesse est dans la rue!

4–5
Éducation
Les enfants, premières victimes des politiques d'austérité

6
Vaud
Victoire d'étape contre les investissements liés à la colonisation de la Palestine

Un congrès d'intégration et de réorientation

7
Monde du travail
CEDH: la grève est légale. Pas les menaces!

8–9
Technologie
Vers l'IA-pocalypse?

10–12
Économie
Les rêves artificiels du capital

13
International
Contestation incontestée des data centers aux États-Unis

14
International
Sous la plage, la colonisation

15
À voir
Filmer contre l'effacement